

Réf: Dossier N° 069970

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BRILLANCE SERVICES »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 2899, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRILLANCE SERVICES »

Objet :

- DERATISATION
- DESINSECTISATION
- DESINFECTION
- NETTOYAGE DES TAPIS, MOQUETTE, SOLS, FAUTEUILS, VOITURE.
- NETTOYAGE FIN DE CHANTIER
- NETTOYAGE APRES SINISTRE
- ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
- ENTRETIEN DE CLIMATISEUR
- ENTRETIEN DE PISCINE
- SERVICE DE DEMENAGEMENT
- LIVRAISON DE COLIS ET COURRIERS
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE, Lot 2899, Ilot 108

Dirigeant(s) : M SAMAKE SIDI MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00145 du 14/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01441/GTCA/RC/2022 du 14/01/2022

